

LE GRAND TÉMOIN

André Bordes /Président d'honneur de la MISSO



« Pour cette première info lettre dont je signe l'éditorial, j'ai tenu à ce qu'y figure le témoignage d'un des fondateurs de la MISSO, André Bordes qui, à 102 ans, se souvient et écrit, dans un style très vivant, les débuts de notre mutuelle. Ce témoignage a été rédigé par André à l'occasion de notre AG du 28 août 2020 à l'issue de laquelle j'ai été nommé Président. Des contraintes de tous ordres n'en ont pas permis la lecture. Il m'a paru respectueux de publier le texte tel qu'il avait été préparé plutôt que d'en faire une réécriture. Merci à André pour ce travail de mémoire ! »

Frédéric Duboscq

Ayant traversé durant un siècle la vie de la forêt landaise, j'ai un devoir d'information et de reconnaissance vis-à-vis des personnes et organismes qui ont permis cette réunion aujourd'hui. J'en fais une courte présentation.

Les Landes, région très pauvre, paysage de désolation, habitants couverts de peaux de bêtes, c'était hier. Aujourd'hui, département en plein développement économique, c'est la raison pour laquelle nous tenons cette assemblée, première réunion officielle de Groupama Forêts. Ce siècle a été d'une importance déterminante sur le plan économique. À partir du moment où les hommes ont récolté de la résine, une ère industrielle a commencé à se développer. Les hommes se sont regroupés pour créer les premières usines de traitement de produits résineux qui ont eu une importance imprévue au moment de la guerre de 1939. Un commerce très important s'instaurait avec la nation allemande, principal acheteur d'essence térébenthine, soi-disant pour faire du camphre synthétique. En réalité, nous avons découvert après la guerre que c'était pour permettre la création d'un carburant pour les fameuses fusées V2. L'industrie papetière s'est développée à partir de 1925. Les propriétaires landais se sont réunis pour sauvegarder les forêts et défendre la forêt contre l'incendie. Avant la guerre, une minorité de propriétaires a créé le Syndicat des Propriétaires Landais et il existait mais a disparu à la libération. Mais il subsistait un organisme qui s'occupait uniquement de la résine L'UCR (Union Coopérative des Résineux) qui devint l'Union Coopérative regroupant propriétaires, gemmeurs, industriels et négociants.

...suite ▼



À la libération, les dégâts dus aux incendies étaient très importants : plus de 400.000 hectares anéantis par le feu. L'Etat a mis au point une organisation pour reconstituer la forêt. À ce moment, les anciennes personnalités des propriétaires ont pris l'initiative de recréer un syndicat : le docteur De Groc et Monsieur Paul Amiet à Saint Symphorien en liaison avec Marcel Tassion inspecteur général des forêts chargé de l'Aquitaine. C'est ainsi que, ayant eu la visite d'un parisien dont la propriété avait été sinistrée à Saint Symphorien, propriété au nom de sa femme, le Docteur de Groc a pensé opportunément que Monsieur Henri Verilhe président à Paris des salins du Midi et de Djibouti, ayant ses entrées au Ministère de l'Agriculture pourrait représenter les propriétaires du Sud-Ouest regroupés dans le Syndicat « dit des sylviculteurs » à l'initiative du conservateur Roger Sargos, membre actif des activités forestières, ayant fait remarqué que « propriétaires » n'étaient pas à mettre en avant compte-tenu de la situation politique du pays, il fallait mettre « sylviculteurs ». C'est l'origine du syndicat à Bordeaux. Verilhe ayant accepté à titre provisoire, étant totalement étranger aux problèmes forestiers et ayant souhaité la nomination auprès de lui d'un chargé de mission pour assurer la liaison du conseil d'administration en cours de création à Bordeaux, à l'initiative du Dr De Groc et de l'inspecteur général Tassion, André Bordes a été choisi. Il avait été requis par l'administration forestière pour assurer l'encadrement d'un organisme de défense contre les incendies. L'inspecteur général Tassion, responsable de la forêt vis-à-vis des allemands était chargé des fournitures de bois à l'administration Tod, Hitler ayant donné toutes directives pour mettre en priorité la construction rapide du mur de l'atlantique. Tassion, habile homme, avait mission de sauvegarder l'envoi en Allemagne des jeunes cadres sortis de l'agro et de l'école forestière Classe 1943 risquant de partir en Allemagne. Tassion a fait remarquer à Tod qu'il fallait d'abord absorber tous les bois incendiés mais qu'il fallait également prendre toutes mesures pour éviter les incendies car les bois n'auraient plus toutes les qualités requises. C'est ainsi qu'il créa un groupement de défense contre l'incendie avec l'accord des allemands. Les troupes étaient composées des jeunes susceptibles de partir en Allemagne dans le cadre du service du travail obligatoire. Mais pour encadrer ses troupes, Tassion chargea la direction de l'ancienne armée d'organiser ses camps. Toutes les écoles d'élèves officier ont été supprimées ou transférées en zone libre. C'est ainsi que les élèves officiers requis au titre de l'organisme d'artillerie contre les défenses d'aéronefs (DCA) qui étaient aux écoles à feu dépendant de Vincennes, faisant leurs écoles à Biscarrosse, ont été transférés en zone libre. Une option a été donnée à ces jeunes : soit rester dans l'armée de la libération limitée à 100 000 hommes, soit être transféré dans un service civil obligatoire de 8 mois remplaçant le service militaire. L'officier contacté par l'inspecteur général Tassion était à l'époque le capitaine Werner qui a proposé à Tassion plusieurs noms de jeunes officiers qui avaient été à Biscarrosse. André Bordes avait choisi de ne pas rester dans l'armée et l'encadrement du service civil.

...suite ▼



Il était alors commissaire assistant responsable d'un groupement de 200 hommes travaillant dans la forêt du Mont Aigoual. Contacté, il lui a été proposé de venir encadrer en zone occupée les jeunes de l'organisation de défense de la forêt prévue par Tassion. Mais pour cela, il devait donner sa démission des chantiers de jeunesse pour être nommé à un nouvel organisme du Ministère de l'Agriculture rattaché aux Eaux et Forêts en qualité d'ingénieur auxiliaire des forêts. Il a donc donné sa démission, conscient des conséquences d'activités en zone occupée contrôlée par les allemands contre sa liberté en zone libre. L'officier Xerner ayant reçu l'accord d'André Bordes, sa démission ayant été acceptée, il a été muté comme adjoint de chef de camps chargé des travaux au Tuzan. Bien entendu, la formation militaire civile a été appliquée et l'exploitation du bois et la lutte contre les incendies ont été faites par les jeunes. Puis nous avons été nommés au Tuzan. Du Tuzan, nous avons créé un camp à Labouheyre sur des terrains appartenant à la famille Mondiet. Tassion m'ayant remis un numéro de téléphone à alerter en cas de - situations exceptionnelles- je l'ai donné à un garçon qui avait de la famille sur Labouheyre afin qu'il demeure chez lui venant simplement travailler et ce qui était prévisible arriva. Un matin, je couchais dans le baraquement, un coup de cross frappa dans la porte en contreplaqué et deux soldats allemands m'ont traîné dans une parcelle du centre du camps avec 4 fusils mitrailleurs aux quatre coins. Ils ont rassemblé la centaine de jeunes qui était là. Ils étaient arrivés avec quatre camions. Nous avons tout de suite compris que nous allions être déportés mais une longue attente ayant eu lieu, toujours tenus en joue par les mitraillettes. Vers quatre heures de l'après-midi, un miracle s'est produit. Nous avons vu les soldats se relever, remonter dans les camions et ils sont partis. Inutile de dire que le camp s'est terminé ce jour-là. Personnellement étant dans les eaux et forêts, j'ai continué à rester sous les ordres du conservateur Tassion et chargé entre autres de la liquidation des trois scieries allemandes qui avaient été installées. C'est De Groc et Tassion qui ont suggéré au nouveau Syndicat des Sylviculteurs de me nommer chargé de mission pour assurer la liaison avec le Président à Paris. C'est un jour où j'étais dans son bureau qu'il m'a posé la question : que faudrait-il faire pour aider les sylviculteurs ? Ma réponse a été simple : sans l'adhésion totale de ceux-ci, le reboisement des parcelles incendiées sera difficile malgré les 80% de subvention prévus par le FFN. Il faudrait une action au moins psychologique pour leur faire admettre de financer les 20% qui va leur rester à régler, et j'ai prononcé le mot « assurance ». C'est ainsi qu'il m'envoya immédiatement au cabinet voir Yves Bertrand spécialiste des assurances de Péchiney, Saint Gobain, Paris, etc ... Bien entendu je suis reçu avec attention mais la conclusion a été : on ne peut pas assurer une forêt. Dans le Conseil des Salins du Midi, se trouvait un directeur de la Nationale que j'ai réussi à faire venir à Luxey. Il en conclut immédiatement que la forêt ne pouvait pas être assurée.

...suite ▼



J'ai rencontré par la suite un certain Monsieur De La Selle, directeur des assurances mutuelles agricoles auquel j'ai soumis le projet d'assurances. Nous sommes des agriculteurs et mutualistes et nous demandons une aide pour créer une assurance forestière. Très attentif, quelques jours après sa visite à Luxey le verdict tomba : « je ne vois pas combien nous pourrions établir une police d'assurances ». Par la suite, fut installée la Commission de la Forêt de Gascogne sous la présidence du conseiller d'état Faugère, puis un conseil régional a été créé en Aquitaine pour lequel le ministère des finances avait désigné un inspecteur général Mr Grimanelli, polytechnicien, collègue de celui qui m'avait fait venir et rentrer dans l'administration forestière pour encadrer les gardes généraux. Dynamique, il s'intéressa à la forêt landaise et à sa défense contre les incendies. Pour ce il vint voir mon père qui avait créé les Estupes Uc et il réussit à constituer la caisse de prévoyance des Landes de Gascogne pour financer l'assurance de la forêt en me faisant remarquer que j'avais parlé uniquement de l'assurance des bois sur pied mais que les bois sciés et les scieries n'avaient aucune assurance. Puis il a élargi son projet pour aider les organismes de défense de la forêt puis des études sur une agriculture dans les zones forestières et le financement des pistes qui venaient d'être créées et des DFCl communales. Cette caisse a été une totale réussite engageant tous les partenaires économiques intéressés par la forêt. C'est ainsi que la MISSO (Mutuelle Incendie des Sylviculteurs du Sud-Ouest) fut créée en 1947 grâce à l'accord des Assurances Mutuelles Agricoles de la Gironde. Monsieur Bouffard a mis sur pied une structure identique à celle assurant les agriculteurs et nomma un directeur. Le Syndicat des Sylviculteurs qui venait d'être créé estima que la forêt devait être indépendante des organismes agricoles et se désolidarisa de ceux-ci. La mutuelle vit le jour grâce également à l'aide du UCR qui donna une pièce et une secrétaire 17 bis, rue Turenne à Bordeaux et les sylviculteurs commencèrent à souscrire les assurances et la caisse de prévoyance a verser des sommes relativement importantes pour commencer. Mais, fort heureusement, nous avons estimé indispensable une garantie de réassurance et c'est à ce moment que les relations avec les assurances mutuelles agricoles se sont resserrées. Sans cette réassurance, la Misso serait mort-né victime des incendies en particulier l'incendie de 1949. Depuis cette époque les sylviculteurs doivent avoir une profonde reconnaissance pour le soutien de la Misso qui a toujours été là. À Paris, le président national Monsieur Bonjean s'est toujours intéressé à la Misso qui n'a jamais été abandonnée malgré les lourdes charges. Les Mutuelles Agricoles qui sont devenues Groupama n'ont jamais abandonné la Misso.

Si on a pu créer une assurance forestière pour la tempête, c'est encore grâce à la réassurance de Groupama. Le ministère des finances ayant donné son agrément à cette structure a permis aux services forestiers des Dépôts et Consignation d'assurer leur forêt.

...suite ▼



La Misso a été la plus petite caisse régionale lors de l'évolution de Groupama gardant sa spécialité forestière et les présidents nationaux de Groupama ont assurés que le nom de Misso serait maintenu tant que Monsieur André Bordes vivrait. Ce n'est qu'après – il a dépassé 100 ans – que la Misso a pris le nom de Groupama Forêts. C'est une très délicate attention qui lui est allée droit au cœur. Et le Président national actuel de Groupama a été Président de la Misso.

Aujourd'hui la forêt landaise a plusieurs organismes pour l'assurer. Au départ, tous les artisans de l'économie forestière landaise avaient adhéré à la Misso. Qu'ils en soient remerciés.

J'ai voulu relater certains faits, très objectivement, afin de pouvoir rendre l'hommage que Groupama mérite et signaler l'élégance de cet organisme vis-à-vis de la Misso.

